

---

**RÉSOLUTION NO 0441/04/21**

**AVIS PUBLIC DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR**

---

**AVIS** est donné que lors d'une assemblée tenue le 6 avril 2021, le conseil municipal de la Ville de Drummondville a adopté la résolution no 0441/04/21 en vertu du règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble no 4305 dans le but :

- d'autoriser la création d'un lot enclavé pour la construction d'un garage privé isolé ainsi que les non-conformités relatives audit lot dans la zone d'habitation H-0040, et plus particulièrement au 295 de la rue Cockburn;
- de diminuer la distance minimale entre le garage privé isolé et les lignes latérales et arrière de terrain;
- d'autoriser les non-conformités relatives à l'enclos, relativement à sa superficie, sa distance par rapport aux lignes de terrains et à la clôture, ainsi qu'au conteneur de matières résiduelles, relativement à sa distance par rapport aux lignes de terrain.

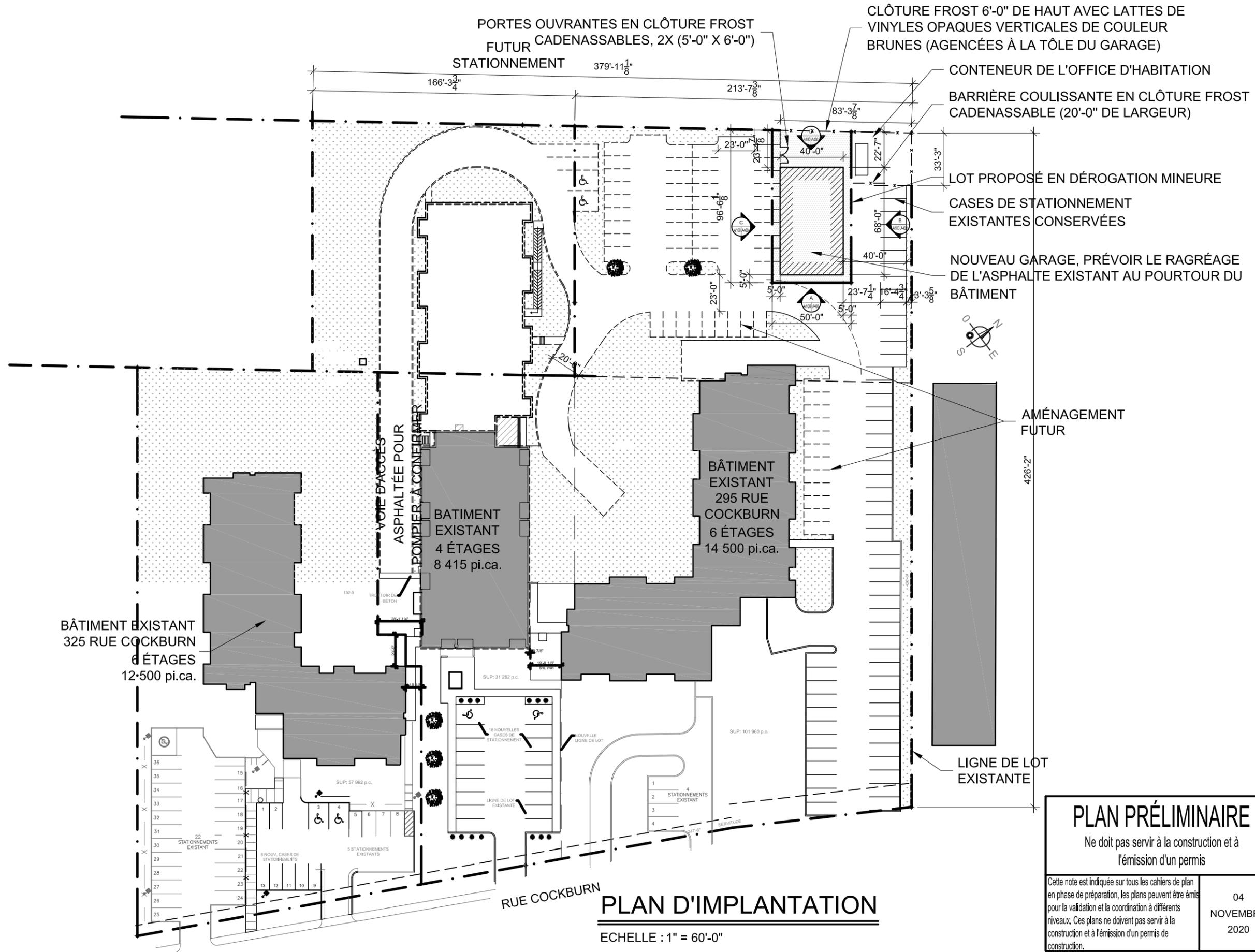
La zone d'habitation H-0040 inclut les bâtiments multifamiliaux situés sur la rue Cockburn, entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Dorion, ainsi qu'à l'intersection des rues Saint-Georges et Hébert.

- **QUE** la résolution no 0441/04/21 a reçu le certificat de conformité émis par la Municipalité régionale de Comté de Drummond en date du **9 avril 2021**, date à laquelle ladite résolution **entre en vigueur** et a force de loi.

**DONNÉ À DRUMMONDVILLE**, ce 9 avril 2021.

Me Mélanie Ouellet  
GREFFIÈRE

584 rue Lindsay  
Drummondville  
Québec J2B 1H5  
téléphone: 819.479.2724  
télécopie: 819.472.7783  
INFO@ARCH.QC.CA



NO	DATE	RÉVISION
		TEL QUE CONSTRUIT
		RÉVISION
		POUR CONSTRUCTION
		ADDENDA 4
		ADDENDA 3
		ADDENDA 2
		ADDENDA 1
		SOUSSION
		PERMIS
		P.L.A.
01	2020-11-04	PRÉLIMINAIRE

TITRE DU PROJET  
OHD  
NOUVEAU GARAGE  
295 COCKBURN  
DRUMMONDVILLE QC.

TITRE DU DESSIN  
PROPOSITION DE  
LOTISSEMENT

**PLAN PRÉLIMINAIRE**  
Ne doit pas servir à la construction et à l'émission d'un permis

Cette note est indiquée sur tous les cahiers de plan en phase de préparation. Les plans peuvent être émis pour la validation et la coordination à différents niveaux. Ces plans ne doivent pas servir à la construction et à l'émission d'un permis de construction.

04  
NOVEMBRE  
2020

DESSINÉ PAR: JMCOUTUR  
VÉRIFIÉ PAR: J.D.  
ÉCHELLE: INDICUÉE